



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SAINT PIERRE ET MIQUELON LA 1ère

Déclaration Liminaire CSE 1^{er} décembre 2020

LA REGLE DU JEU

Vos relations avec les élus sont bonnes, c'est ce que vous avez fièrement affirmé le 8 octobre dernier, lors du petit-déjeuner organisé pour notre station.

Oui, tout avait bien commencé...

Les élus du CSE étaient disposés à partir sur des bases saines et constructives avec la nouvelle direction. A travailler ensemble pour l'avenir de notre station. A adhérer à votre discours sur le dialogue et la transparence. La règle du jeu nous allait bien, et ensemble, nous pouvions gagner le match. Et pourtant... Aujourd'hui, force est de constater que vos actes ne suivent pas vos paroles, et que le fonctionnement du CSE est entravé par des pratiques qui vont à l'encontre de votre discours.

Transformation ? Création ? Mesures ? Modification de poste ? Appelez cela comme vous voulez... Toujours est-il que pour concrétiser tout cela, vous avez changé la règle du jeu et vos méthodes font grincer des dents ! **Oubliés, le dialogue et la transparence ; aurevoir la confiance et la construction avec les élus.**

Nous, élus, regrettons d'être informés des changements quand ils sont presque effectifs, lorsque les pions sont déjà joués sur votre échiquier !

Vous jouez donc votre partie sans nous, mais pire encore, **vous la jouez aussi sans les salariés.** Des salariés qui eux aussi ont entendu vos discours, et qui émettent des souhaits de changement, d'évolution... Pour finalement constater que les opportunités ne sont pas les mêmes pour tous... Votre jeu est violent, et les salariés en sont les victimes.

Ils sont plusieurs à avoir exprimé leur mal-être au travail à la CSSCT, et la commission aurait aimé les aider et les accompagner vers de nouvelles perspectives. Malheureusement, avec ce mode de fonctionnement opaque, c'est impossible.

Et malheureusement, dans notre station, nombreux sont les salariés qui ont le sentiment que les « transformations » sont organisées à la carte, que le « copinage » compte plus que l'intérêt collectif.

Cette transparence que vous aviez fièrement annoncée, il est grand temps de la mettre en œuvre. Le travail collaboratif avec les élus ne doit pas rester une déclaration d'intention : nous vous avons pris au mot, et nous voulons être associés à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pour notre station. Dans l'intérêt de tous, nous devons fonctionner comme une équipe !

Parce que « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?
Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

DEC 2020